




Belledonne

**Lancement du
Contrat Vert et Bleu
Belledonne 2021-2026**
Le 29 septembre 2021, à Allevard

- Dossier de presse -



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



1- Belledonne, un patrimoine naturel remarquable, à préserver

Un engagement du territoire en faveur de la biodiversité

La chaîne de Belledonne est un très important réservoir de biodiversité. La richesse du patrimoine naturel est reconnue d'intérêt national (expertise de mars 2011 dans le cadre de la préfiguration du PNR) mais elle reste insuffisamment connue et reconnue au niveau local. Certains milieux sont particulièrement vulnérables : zones humides, tourbières, pelouses et coteaux secs, milieux rupestres d'altitude. Afin de concilier enjeux environnementaux et activités humaines, l'Espace Belledonne a développé une approche centrée sur la gestion partagée des ressources naturelles. Cette approche est aujourd'hui renforcée par un nouveau dispositif : le Contrat Vert et Bleu, qui s'inscrit en continuité de l'expertise du patrimoine naturel de 2011. L'Espace Belledonne, structure porteuse de ce programme, souhaite ainsi s'engager dans des actions en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques. Cet engagement permet également de s'inscrire en complémentarité des démarches initiées sur Grenoble Alpes Métropole et à la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

La chaîne de Belledonne en chiffres

La chaîne de Belledonne se situe au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère (38) et de la Savoie (73). Elle s'étend au nord-est de l'agglomération grenobloise sur environ 70 km de long et 20 km de large.

Le périmètre du Contrat Vert et Bleu couvre une surface de 1011 km², et correspond à celui du projet de Parc Naturel Régional (PNR) tel qu'amendé en 2015. Il regroupe :

- 6 intercommunalités : Le Grésivaudan, Cœur de Savoie, Grenoble Alpes Métropole, Porte de Maurienne, le Canton de la Chambre et l'Oisans ;
- 79 communes, situées en totalité ou en partie sur la chaîne : 43 en Isère, 36 en Savoie ;
- **109 aires protégées, dont 15 zones de protection forte.**

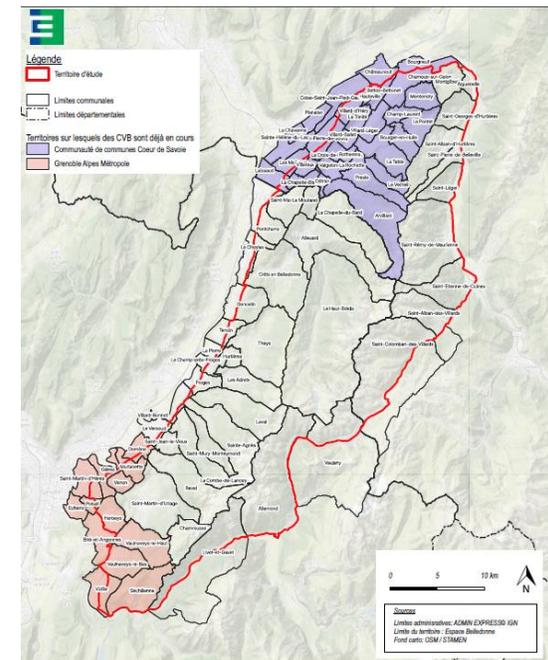
Il émerge sur deux autres Contrats verts et bleus : celui de **Grenoble Alpes Métropole** au sud et celui de **Cœur de Savoie** au nord, comme représenté ci-contre.

Un patrimoine naturel remarquable, fragile et menacé

La spécificité du patrimoine naturel de la chaîne de Belledonne porte sur trois principaux aspects :

- l'association de milieux très différents : zones humides nombreuses et de petites tailles en altitude, milieux secs sur pelouse calcaire, cembraie en limite occidentale, réservoirs biologiques, avec leurs cortèges d'espèces dont certaines protégées ;
- la présence de corridors écologiques prioritaires, couloirs de vie essentiels à bons nombres d'espèces, notamment entre Belledonne et les autres massifs alentours, et dont certains sont à restaurer ;
- un patrimoine paysager remarquable et diversifié, façonné par ses sommets, ses alpages, ses lacs et tourbières d'altitude, mais aussi par l'activité humaine.

Dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante, la chaîne de Belledonne doit faire face à des pressions croissantes, qui menacent l'équilibre fragile de ses écosystèmes de montagne : sur-fréquentation sur certains secteurs, exploitation forestière parfois déséquilibrée, sites touristiques parfois mal intégrés, fermeture des espaces, augmentation des aléas climatiques en altitude...



Quelques milieux d'intérêt emblématiques de Belledonne :

Les milieux ouverts (24 % du territoire)

Avec une couverture correspondant à 24 % du territoire, les milieux ouverts constituent l'occupation des sols la plus importante après la forêt.

Les **pelouses sèches des collines bordières** abritent de **nombreuses espèces floristiques patrimoniales**. Ces différents types de pelouses sèches et les faciès d'embuissonnement vers lesquels ils évoluent naturellement sont d'un grand intérêt écologique. La plupart des végétations de landes, ainsi que les prairies de fauche, sont d'intérêt communautaire. Les complexes de pelouses sèches sont également très intéressants pour les invertébrés. Parmi les oiseaux, des espèces comme la **Fauvette grisette** apprécient ces pelouses dès lors que s'installe un maillage lâche de buissons bas.

- ▶ *Principales menaces : déprise agricole et expansion urbaine, responsables d'un important mitage entraînant une déconnexion entre les différents milieux ouverts en raison d'un trop fort éloignement ; augmentation de la fréquentation.*

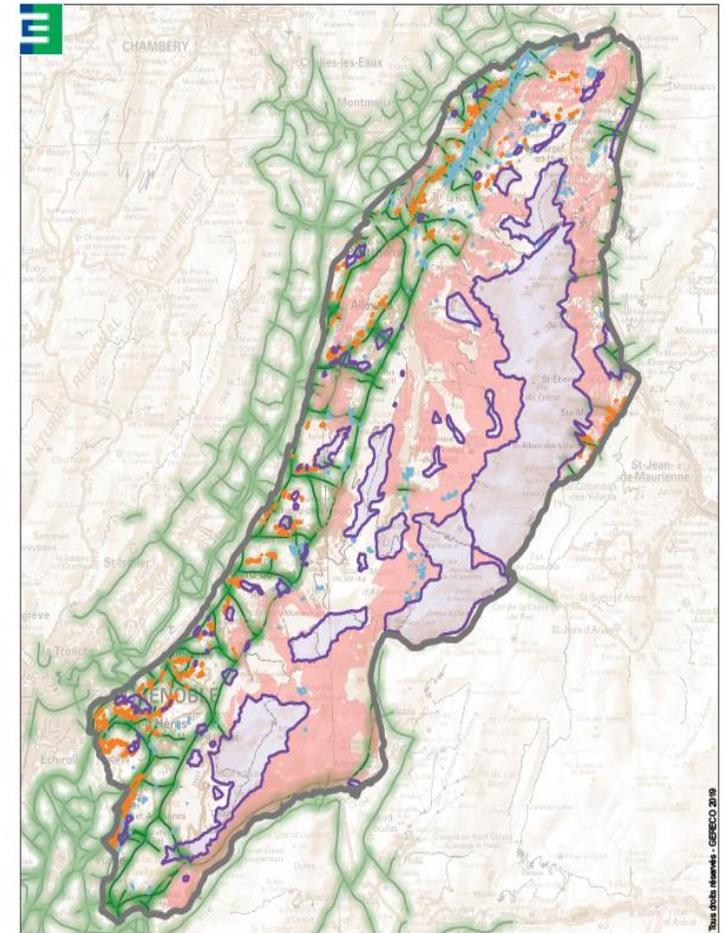
En altitude, les secteurs de **pâturage maigres et les landes à Rhododendron** sont les habitats de l'**emblématique Tétralyre**, ainsi que de nombreuses espèces de Lépidoptères patrimoniaux. Les alpages constituent également des secteurs d'alimentation pour les grands rapaces comme l'Aigle royal et les vautours moine et fauve. On y trouve également nombre d'espèces floristiques patrimoniales.

- ▶ *Principales menaces : fermeture par les ligneux, (sur)fréquentation*

Les milieux humides

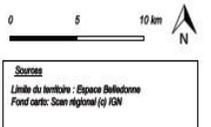
Sur le territoire d'étude, tourbières, bas marais et prairies paratourbeuses sont fréquents. Belledonne est reconnu pour l'intérêt de ses milieux de type **tourbières ou bas-marais**. Parmi les habitats relevant de cette typologie, on compte l'habitat considéré comme le plus menacé de la chaîne selon la liste rouge des habitats de Rhône-Alpes, correspondant à la « **végétation pionnière de cicatrisation des substrats acides à Rossolis à feuilles rondes et Lycopode des marais** », seul habitat considéré en « danger critique » sur le secteur. Plusieurs habitats de bas-marais et haut-marais sont « en danger », ce qui signifie qu'ils présentent un fort risque d'effondrement.

- ▶ *Principales menaces : drainage, pollutions induites par la pression d'urbanisation, pratiques agricoles, forestières et touristiques non raisonnées, déprise de l'agriculture extensive.*



Légende

- Territoire d'étude
- Réservoirs statutaires (zonages officiels)
- Réservoirs complémentaires - Pelouses sèches
- Réservoirs complémentaires - Zones humides
- Réservoirs complémentaires - zones de tranquillité
- Corridors (bibliographie)



2- Le Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021 - 2026

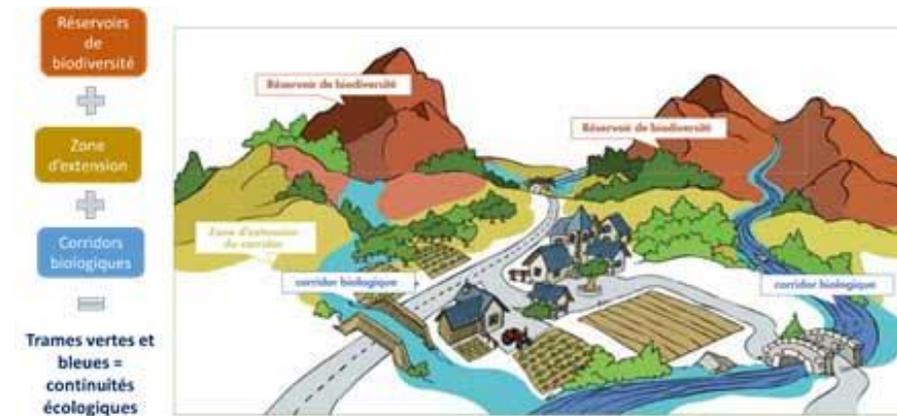
La Trame Verte et Bleue

L'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels font partie des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité.

Grâce aux lois Grenelles, l'identification et la préservation ou la restauration des **trames vertes** (terrestres) et **bleues** (aquatiques), encore appelées "continuités écologiques", visent à enrayer ce déclin.

La trame verte et bleue d'un territoire est un ensemble de milieux constituant un réseau écologique, fait d'espaces vitaux pour le développement de la faune et la flore (réservoirs de biodiversité), reliés entre eux par des corridors écologiques.

Il s'agit donc de protéger les réservoirs mais également de maintenir possibles les connections entre eux, afin que l'ensemble du réseau soit fonctionnel.



Contrat Vert et Bleu : de quoi parle-t-on ?

Pour préserver la Trame Verte et Bleue, la Région Auvergne – Rhône-Alpes a mis en place un outil de territoire : le **Contrat Vert et Bleu**. Démarche **multi-partenaire**, il permet d'établir un diagnostic partagé du territoire et aboutit à un programme d'action, planifié sur cinq ans et co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Il est composé de 2 phases :

- ▶ Une **phase d'étude**, d'une durée de 18 mois, afin de construire le diagnostic partagé et le programme d'actions
- ▶ Une **phase opérationnelle**, d'une durée de 5 ans, afin de mettre en œuvre le programme d'actions.

Pour en savoir plus :

- [Le rapport de l'étude de préfiguration \(avril 2020\)](#)
- [Les 10 secteurs à enjeux du CVB Belledonne](#)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Des actions de travaux

Pour des **travaux** de restauration ou création de mares, renaturation de berges, aménagements de seuils, plantation de haies bocagères, création de mosaïque d'habitats...

Des actions réglementaires

Pour accompagner et former les élus à la prise en compte de la TVB dans les documents **d'urbanisme** et à l'aménagement paysager des espaces publics.

Des études

Pour l'**acquisition de connaissances** : inventaires naturalistes, suivis floristiques, recherches-actions...

De l'animation

Avec des actions de **sensibilisation** et **d'éducation** à l'environnement des habitants, touristes, élus et techniciens, scolaires et professionnels et pour l'animation globale du programme d'actions.

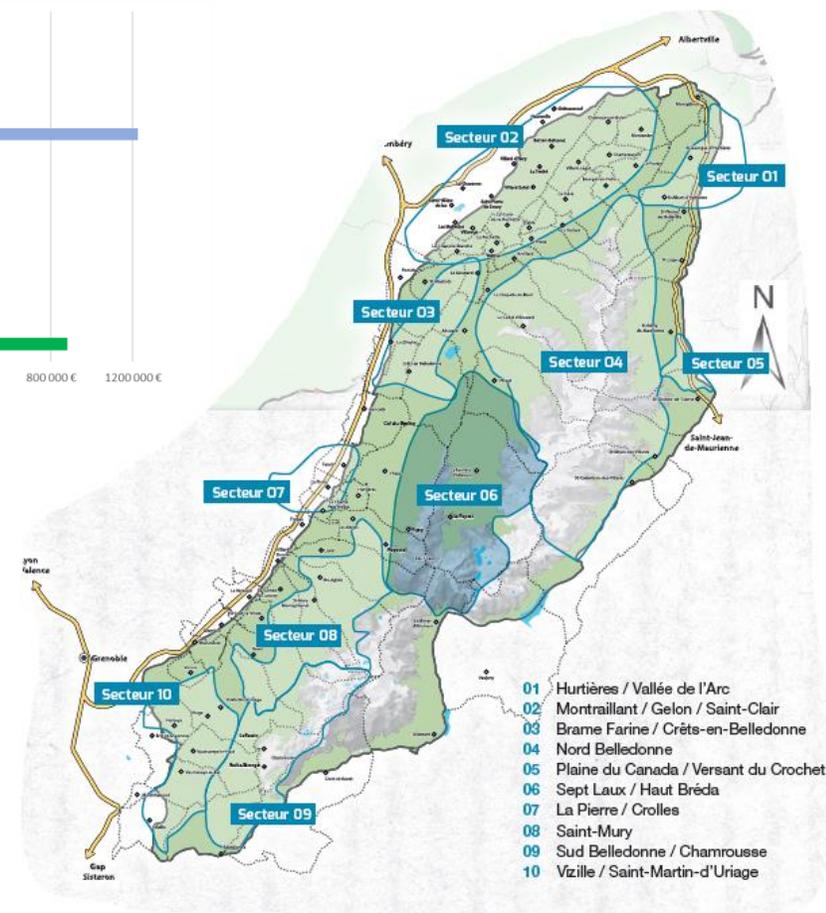
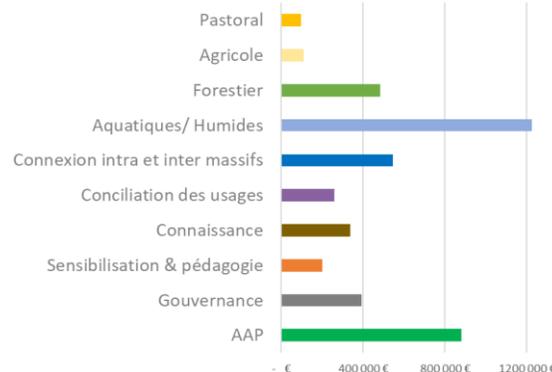
Le Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026

Le **Contrat Vert et Bleu** est un programme d'action territorial planifié sur cinq ans et co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Approuvé par la Région en mai 2021, le **Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026** rassemble au total 20 maîtres d'ouvrage autour de 28 fiches actions.

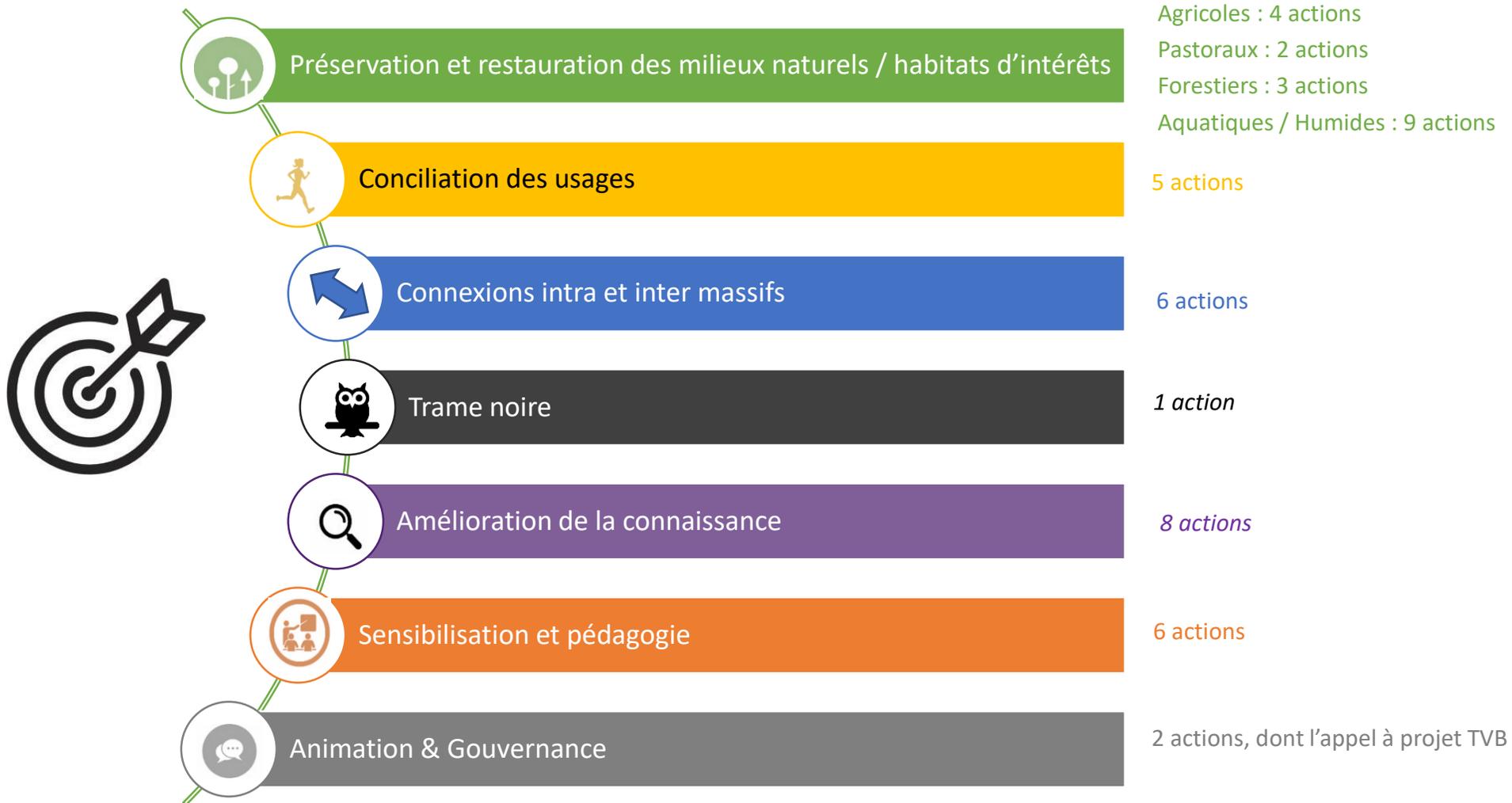
Quelques chiffres :

- **10 secteurs à enjeux prioritaires**
- **7 enjeux et 18 objectifs stratégiques identifiés**
- **28 fiches actions**
- **20 maîtres d'ouvrage publics et privés**
- **4 financeurs signataires**
- Plus de **4,5 millions d'euros** de budget total, dont :
 - ✓ La Région : 1 500 092 €
 - ✓ Département de l'Isère : 443 696 €
 - ✓ Département de la Savoie : 120 282 €
- Un **appel à projet annuel** "La trame Verte et Bleue dans le massif de Belledonne" à destination des communes et intercommunalités ;

Répartition des dépenses estimées selon les enjeux



3- Les enjeux du Contrat Vert et Bleu Belledonne & son programme d'actions



[> Lien vers le programme d'actions détaillé <](#)

Milieus naturels
(Habitats d'intérêt)

Pastoraux

Agricoles

Forestiers

Aquatiques/Humides

1 - Préserver et améliorer la **qualité et la diversité des milieux**, et veiller à **l'équilibre des espaces ouverts et fermés**

2 - Valoriser les **pratiques agricoles et forestières** existantes et à venir, **favorables à la biodiversité** et aux continuités écologiques et les promouvoir.

3 - Préserver la **qualité écologique des cours d'eau et des plans d'eau** et les continuités écologiques qui y sont liées

4 - Préserver la **ressource en eau** (quantitativement) et son **accessibilité** face au réchauffement climatique



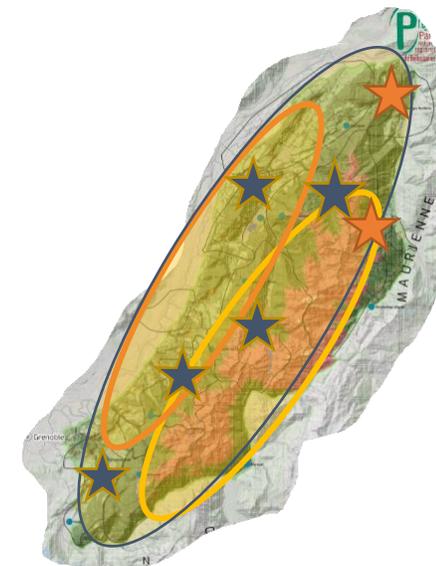
6 actions

Milieu d'intérêt pastoraux	1.1a – Zones humides , continuités écologiques et gestion pastorale (TRA) ○	CEN 38 et FAI
	8.1 - <i>Galliformes de montagne : restauration des habitats (TRA)</i> ○	FDC 38
Milieu d'intérêt agricoles	1.1b – Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne (ETU) ○	CEN 38 et CA 38
	14.1 – Observatoire agricole de la Biodiversité (ETU) ★	FNE 73 et FNE 38
	14.2 - Abeilles sauvages, domestiques et autres pollinisateurs : amélioration de l'habitat (ETU) ★	Arthropologia et CEN 73
	14.5 - Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses (ETU) ○	Gentiana

Les partenaires :

Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA 73), Gestionnaires pastoraux, bergers et vachers, **ADABEL**, Chambre d'Agriculture de la Savoie, ADABio, GDA Cœur de Savoie et Moyenne Maurienne, Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) CC Le Grésivaudan, CC Porte de Maurienne, CD38, CD73, DDT, Syndicat du Pays de Maurienne, Société Française du Tunnel Routier de Fréjus (SFTRF), INRAE Grenoble, LPO, Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), Espace Belledonne ; les stations de ski du massif, chasseurs et alpagistes, Club Alpin Français, Accompagnateurs Moyenne Montagne, Espace Belledonne, OGM

- Couverture de l'ensemble du territoire du CVB
- Un volet « **études** » prépondérant
- Des actions en lien avec les autres CVB : pelouses sèches et OAB sur GAM / pelouses sèches, pollinisateurs et maintien des espaces ouverts sur Cœur de Savoie
- Lien fort avec le **Projet Agro-Environnemental et Climatique** Belledonne



Milieus naturels (Habitats d'intérêt)

Pastoraux

Agricoles

Forestiers

Aquatiques/Humides

1 - Préserver et améliorer la **qualité et la diversité des milieux**, et veiller à **l'équilibre des espaces ouverts et fermés**

2 - Valoriser les **pratiques agricoles et forestières** existantes et à venir, **favorables à la biodiversité** et aux continuités écologiques et les promouvoir.



3 - Préserver la **qualité écologique des cours d'eau et des plans d'eau** et les continuités écologiques qui y sont liées

4 - Préserver **la ressource en eau** (quantitativement) et son **accessibilité** face au réchauffement climatique

3 actions

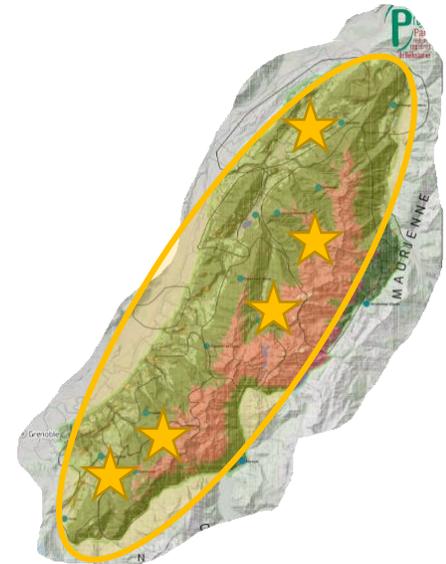
Milieux d'intérêt forestiers	1.2a - Stratégie de mise en place d'une trame de vieux bois (TRA)		CRPF + ONF
	1.2b - Définition et première mise en œuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne (TRA)		CEN 73
	1.3 - Recréer des mosaïques d'habitats ouverts au sein des milieux boisés (TRA) 		ONF + FDCI



Les partenaires : CEN 38, COFOR, Syndicat de propriétaires, Groupement de Sylviculteurs des Hurtières, Centre national de la Propriété Forestière, ONF 73 et 38, CNPF 38, Chambre d'Agriculture 73, RTE, CC Cœur de Savoie, Département de l'Isère, Espace Belledonne



- Couverture de l'ensemble du territoire du CVB
- Volonté du territoire d'un **travail collectif** sur ces enjeux pour partager les méthodologies et les résultats
- Couverture de la forêt **publique et privée**



Milieus naturels
(Habitats d'intérêt)

Pastoraux

Agricoles

Forestiers

Aquatiques/Humides

9 actions

1 - Préserver et améliorer la **qualité et la diversité des milieux**, et veiller à l'**équilibre des espaces ouverts et fermés**

2 - Valoriser les **pratiques agricoles et forestières** existantes et à venir, **favorables à la biodiversité** et aux continuités écologiques et les promouvoir.

3 - Préserver la **qualité écologique des cours d'eau et des plans d'eau** et les continuités écologiques qui y sont liées

4 - Préserver la **ressource en eau** (quantitativement) et son **accessibilité** face au réchauffement climatique



Milieu d'intérêt Aquatiques / Humides	3.1 – Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels à (re)conquérir (TRA) ★	LPO 38
	1.1a – Zones humides , continuités écologiques et gestion pastorale (TRA) ○	CEN 38 et FAI
	3.2 - Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan (TRA) ○	SYMBHI + CEN 38
	3.3 - Réalisation et mise en œuvre de plans pluriannuels d'entretien et de gestion des berges et des boisements des cours d'eau (TRA) ○	SYMBHI
	3.4 - Restauration de la continuité latérale et longitudinale, Résorber les obstacles à l'écoulement (TRA) ○	SYMBHI
	3.5 - Elaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides sur le bassin de l'Arc (ETU) ★	SPM
	3.6 - Restauration de zone(s) humide(s) sur le bassin de l'Arc (TRA) ★	SPM
	3.7 - Identification des sites de reproduction d'amphibiens à proximité de cours d'eau (ETU) ○	OFB
	5.3 - Résorption de points de conflit – Amphibiens (TRA) ○	CD 38

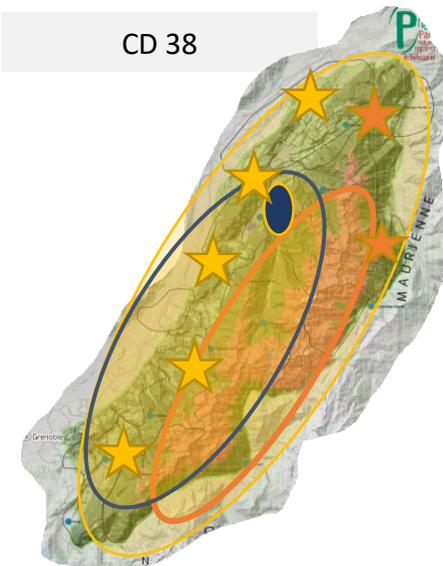


Les partenaires :

Fédérations de Pêche, Fédération de chasseurs, CEN 38 et 73, Parc National de la Vanoise, ONF, Gestionnaires de sites Natura 2000, Hydroélectriciens ; Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA 73), Gestionnaires pastoraux, bergers et vachers, INRAE Grenoble, LPO, Gentiana



- **Cohérence territoriale** avec actions Isère & Savoie
- 1/2 des actions = préservation et/ou restauration de **Zones Humides**
- Représentation de l'enjeu linéaire des cours d'eau (**connectivité intra trame**)
- Enjeu « **amphibiens** » : création d'habitats, résorption points de conflits, étude
- 3/4 des actions = des **travaux**





6 actions

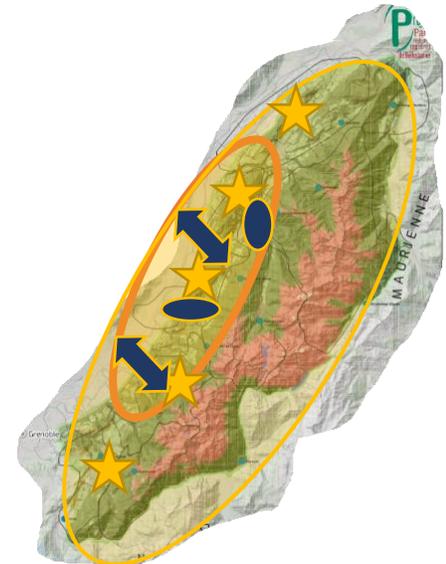
Connexion intra et inter-massifs	3.1 – Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels à (re)conquérir (TRA) ★	LPO 38
	3.7 - Identification des sites de reproduction d'amphibiens à proximité de cours d'eau (ETU) ○	OFB
	5.1 - Animation d'une dynamique territoriale pour restaurer les continuités écologiques Belledonne – Chartreuse (ANI) ○	CCLG
	5.2 - Résorption de points de conflit - Modernisation du pool de détecteurs de faune sur la RD1090 et la RD523 (TRA) ↕	CD 38
	5.3 - Résorption de points de conflit – Amphibiens (TRA) ●	CD 38
	5.4 - Résorption de point de conflit – Zone de la Pierre sur la RD523 (TRA) ●	CD 38



Les partenaires : CEN 38 et 73, Fédérations de pêche, Fédération des chasseurs de l'Isère, Hydroélectriciens, Espace Belledonne, Département de l'Isère, LPO, France Nature Environnement, Fédération des chasseurs de l'Isère.



- Enjeu connexion inter-massifs : actions prioritaires sur les connexions **Belledonne-Chartreuse**
- Enjeu **connexion intra sur la trame turquoise** (amphibiens et mares) : amélioration de connaissance et résorption de points de conflit





5 actions

Conciliation des usages	7.1 - Concilier la préservation de la biodiversité et les activités de pleine nature (ETU) (Connaître et encadrer les sites de forte fréquentation)	3		LPO
	8.1 - Galliformes de montagne : restauration des habitats (TRA)			FDCI
	14.3 - Amélioration de la connaissance faunistique et préservation (ETU)	7		Observatoire des Carnivores Alpins
	14.4 - Lagopède alpin : évaluation de l'habitat (ETU)			LPO
	10.2 - Formation des professionnels des Activités de Pleine Nature (APN) aux enjeux biodiversité et de la TVB (ANI) *			



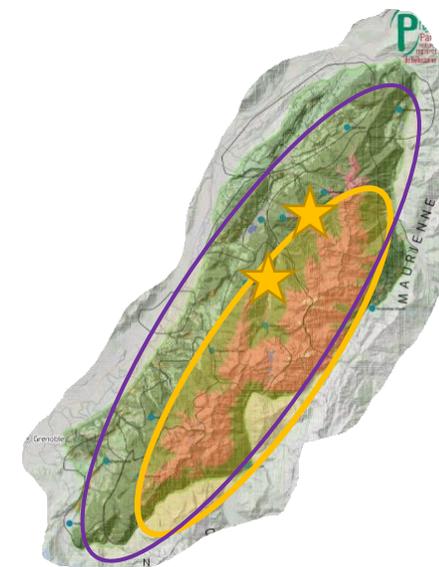
Les partenaires :

Espace Belledonne, LPO, CD 38, CD 73, CREA Mont-Blanc, **Acteurs des sports de nature professionnels et associatifs**, Club Alpin Français, Accompagnateurs Moyenne Montagne, les stations de ski du massif, **Fédération des Alpines d'Isère**, Office Français de la Biodiversité, Fédérations de chasse (Isère et Savoie), Observatoire des Galliformes de Montagne, professionnels des APN et bénévoles encadrants.

MNHN, CNRS, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, Université Savoie Mont-Blanc, GRIFEM...



- 2 actions pilotes localisées sur les camps de base du schéma des Activités de Pleine Nature (APN) => Fait le pont entre 2 programmes de l'EB (tourisme)
- Des actions pluri-partenariales, avec notamment une forte implication d'acteurs de la recherche
- Un volet « études » important





1 action

Trame noire

14.3 - Amélioration de la connaissance faunistique et préservation (ETU)

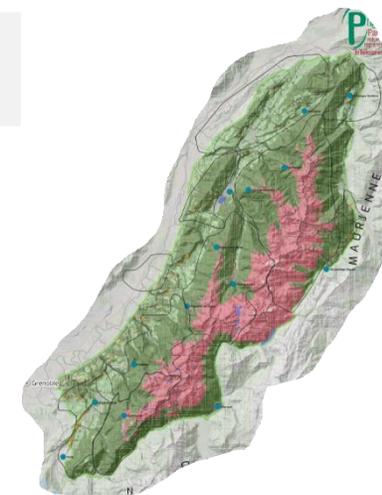
7



Observatoire des
Carnivores Alpains

Espace Belledonne

Réalisation d'un état des lieux par l'Espace Belledonne dans le cadre de sa fiche action 17.1 « Animation », puis possibilité d'actions portées par les collectivités via l'Appel à projet





6 actions

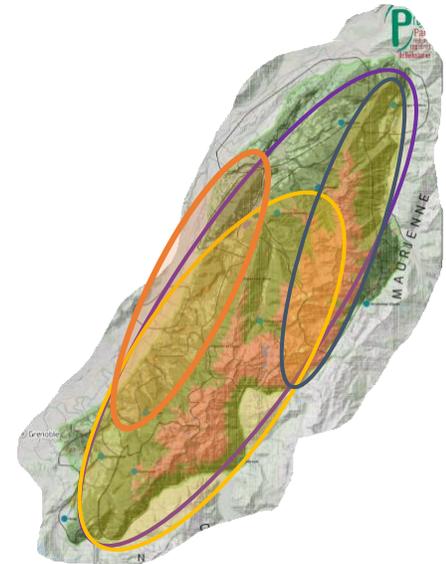
Sensibilisation et pédagogie	10.1 - Sensibilisation à la Trame Verte et Bleue des collégiens/lycéens et soutien aux démarches territoriales du massif (ANI)		FDCI
	10.2 - Formation des professionnels des Activités de Pleine Nature (APN) aux enjeux biodiversité et de la TVB (ANI)		LPO et MNH
	10.3 - Sensibilisation des scolaires du territoire à la Trame Verte et Bleue (ANI)		MNH
	5.1 - Animation d'une dynamique territoriale pour restaurer les continuités écologiques Belledonne – Chartreuse (ANI)		CCLG
	17.1 - Pilotage et animation de la démarche Contrat Vert et Bleu (ANI) + 17.2 – Appel à projets (TRA)		EB



Les partenaires : Espace Belledonne, CEN 73, CEN 38, CC de Portes de Maurienne, CC Canton de la Chambre, Commune du Haut Bréda, Professionnels des APN et bénévoles encadrants



- Cohérence de l'offre proposée pour les scolaires sur l'ensemble du territoire & par niveau scolaire
- Complémentarité avec les actions de sensibilisation des scolaires du CVB Cœur de Savoie
- Pas d'action sur le volet réglementaire => **Un axe de l'AAP**
- Volonté de renforcer la **cible « élus »** via l'animation de l'EB





8 actions

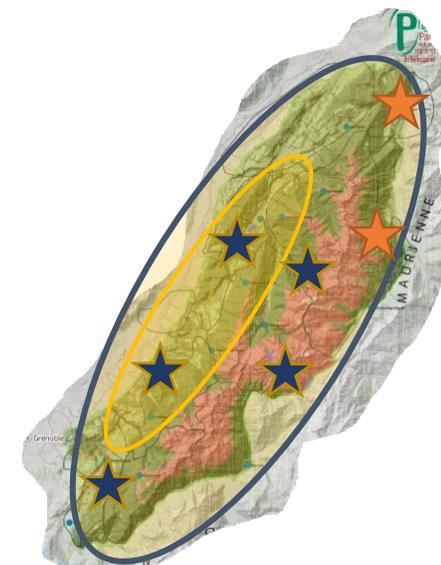
Connaissance

1.1b – Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne (ETU)	○	CEN 38 et CA 38
3.7 - Identification des sites de reproduction d'amphibiens à proximité de cours d'eau (ETU)	○	OFB
7.1 - Concilier la préservation de la biodiversité et les activités de pleine nature (ETU) (Connaître et encadrer les sites de forte fréquentation)	3 🏠	LPO
14.1 – Observatoire agricole de la Biodiversité (ETU) ★		FNE 73 et FNE 38
14.2 - Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat (ETU) ★		Arthropologia et CEN 73
14.3 - Amélioration de la connaissance faunistique et préservation (ETU) 7 🏠		Observatoire des Carnivores Alpins
14.4 - Lagopède alpin : évaluation de l'habitat (ETU) ★		LPO
14.5 - Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses (ETU) ○		Gentiana

Les partenaires :

Gestionnaires pastoraux, bergers et vachers, FAI, CA 73, ADABEL, ADABio, SEA 73, GDA Cœur de Savoie et Moyenne Maurienne, Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA), Fédérations de chasse (Isère et Savoie), Hydroélectriciens, CC Le Grésivaudan, CC Porte de Maurienne, CD38, CD73, DDT, Syndicat du Pays de Maurienne, Société Française du Tunnel Routier de Fréjus (SFTRF) ; MNHN, CNRS, OFB, ONF, CBNA, Observatoire des Galliformes de Montagne, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, Université Savoie Mont-Blanc, GRIFEM...

- Enjeux forts identifiés lors de l'étude préalable
- Couverture de l'ensemble du territoire du CVB
- Volonté de collaboration entre les porteurs de projets
- Rôle clé de l'EB dans la collecte et la diffusion des informations



5 – Zoom sur l'appel à projets annuel « La Trame Verte et Bleue dans Belledonne »



Bénéficiaires : **intercommunalités et communes**



Un dispositif d'accompagnement financier :

- **556 140 € de financements acquis, dont :**
 - ✓ Région : 310 000 € (Ratio : 10% F / 90 % I)
 - ✓ Départements Isère : 128 042 € (Ratio : 10% F / 90 % I)
 - ✓ Département Savoie : 120 282 € (100 % I)
- **20 % d'autofinancement**
- Taux d'aide pouvant aller **jusqu'à 80%** des dépenses éligibles
- Environ 5 projets soutenus par an
- **Dépenses éligibles** : études préalables, acquisitions foncières, travaux, suivis, inventaires, matériels, supports de communication, animation...
- **Thématiques éligibles** : les enjeux du Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026



Mais aussi un dispositif **d'accompagnement technique par l'Espace Belledonne** : émergence du projet, montage des dossiers de subventions, suivi et évaluation de l'action, communication et valorisation, mise en réseau

>> Pour plus d'informations : [la fiche de présentation de l'AAP](#)

6- Zoom sur 2 actions du Contrat Vert et bleu Belledonne



Action 7.1 de la LPO « Concilier la préservation de la biodiversité et les activités de pleine nature »



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Réalisation : 2021-2022

Contexte : La fréquentation humaine croissante multiplie les potentialités d'interactions avec la faune sauvage et augmente le risque de dérangement de la faune sauvage. Le dérangement peut être un facteur impactant de la dynamique de population de certaines espèces, notamment les galliformes, les rapaces et les mammifères.

Objectifs sur 2 ans :

- Améliorer la connaissance de la fréquentation sur trois camps de base et identifier les zones où se croisent les enjeux biodiversité et activités de sports de nature ;
- Identifier des solutions locales et les partager avec les acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Mieux connaître et évaluer la fréquentation humaine et la fréquentation faunistique de manière quantitative et temporelle ;
- Intégrer les enjeux de la biodiversité à la stratégie touristique du territoire ;
- Identifier et mettre en place les outils adaptés pour concilier préservation de la biodiversité et activités de pleine nature, en concertation avec les usagers du territoire.

Action 1.2b du CEN Savoie « Définition et première mise en œuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne »

Réalisation : 2021-2025

Contexte : 35 % de la biodiversité forestière dépend de secteurs à forte densité de très gros bois et bois morts (« trame vieux bois » ou « îlots de sénescence »). La libre évolution d'un boisement sur le très long terme se traduit par un manque à gagner pour le propriétaire ; ceci impose d'une part une action d'information – sensibilisation, d'autre part une maîtrise foncière par une structure de conservation ou une collectivité volontariste.

Objectifs sur 5 ans : améliorer et pérenniser une trame vieux bois sur Belledonne

Objectifs opérationnels :

- **Etude :** état des lieux des parcelles forestières, cartographie des îlots de vieux bois existants, définition d'un réseau d'îlots potentiels
- **Sensibilisation et concertation :** rencontre avec les propriétaires et acteurs concernés par ces îlots, partage des enjeux de biodiversité et échanges sur les bonnes pratiques, concertation vers une stratégie foncière partagée
- **Acquisitions foncières :** acquisition de parcelles forestières afin de les laisser en libre évolution



7- Paroles d'élus



La chaîne de Belledonne est un incroyable réservoir de biodiversité, un espace de vie où se côtoient, depuis très longtemps, la nature et les Hommes. L'altitude et la rudesse du climat montagnard en font un espace fragile et sensible.

L'augmentation de la population et de la fréquentation humaine, le changement climatique, et l'analyse de l'impact de nos pratiques sur les milieux naturels, ont conduit les acteurs de Belledonne à s'interroger, à rechercher, à comprendre, et à tenter des solutions afin, de palier aux effets du changement climatique et à l'impact de nos activités.

En ce sens, la rentrée de l'Espace Belledonne sera significative ! Elle débutera sur les chapeaux de roues en septembre avec la signature de notre Contrat Vert et Bleu, et un rendez-vous terrain « Zones humides et tourbières » le 16 octobre à destination de vos communes à la Réserve naturelle du Luitel. Un large programme d'animations autour du monde de la nuit, de sa faune et du ciel étoilé vous attend en octobre à l'occasion du mois de la Nuit, beau projet partenarial avec les Parcs de Chartreuse et du Vercors, et Grenoble Alpes Métropole.

Acteurs socio-économiques, Communes, Intercommunalités... L'Espace Belledonne rassemble et construit avec tous ceux qui le souhaitent, afin qu'ici s'invente demain !



Bernard Michon, Président de l'Espace Belledonne



La biodiversité a son programme ! Après 18 mois d'élaboration, le Contrat Vert et Bleu de Belledonne va être mis au vote le 30 avril par la Région pour les 5 années à venir (2021-2026), avec l'appui des collectivités locales du territoire. Le point fort de ce programme est la large mobilisation de porteurs de projet afin d'intégrer la biodiversité dans de nouvelles pratiques forestières, pastorales, agricoles mais aussi touristiques.

Ce programme rassemble 20 structures autour de 28 actions, et permettra de prendre en compte la biodiversité le plus en amont possible dans les projets d'aménagement comme pour les activités de pleine nature. Espace Belledonne aura pour mission de coordonner et surtout de partager l'état des connaissances et les solutions mises en œuvre face à la perte de la biodiversité et au changement climatique en cours.

A peine le programme voté, nous avons lancé en mai un appel à projets pour toutes les collectivités du massif de Belledonne. Les communes et les intercommunalités sont les acteurs clés pour inciter et initier localement des projets au plus proche des citoyens, et nous vous accompagnerons pour leur élaboration et mise en œuvre !



Arnaud Callec, Vice président Transition écologique et Biodiversité à l'Espace Belledonne



Programme de la matinée de lancement



De 10h30 à 11h10 - 1^{ère} table ronde : pourquoi un Contrat Vert et Bleu sur Belledonne ?

- **Sidney Rebboah**, maire d'[Allevard](#)
- **Bernard Michon**, président de l'[Espace Belledonne](#)
- **Marie-Claire Barbier**, vice-présidente au [Département de la Savoie](#)
- **Céline Dolgopyatoff Burlet**, vice-présidente au [Département de l'Isère](#)
- **Henri Baile**, Conseiller Régional, [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#)

De 11h10 à 11h45 - 2^{ème} table ronde : la parole aux porteurs de projets :

- **Philippe Lorimier**, vice-président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation à la [Communauté de Communes du Grésivaudan](#)
- **Jacques Arnoux**, vice-président GEMAPI au [Syndicat du Pays de Maurienne](#)
- **Anaïs Bavarot**, chargée de mission au [Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère](#)
- **Catherine Giraud**, Présidente territoriale de la [Ligue de Protection des Oiseaux \(LPO\) pour l'Isère](#)

11h45 – Signature du Contrat





Contact presse :

Agathe Vassy – Espace Belledonne –

agathe.vassy@espacebelledonne.fr - 07 78 69 89 98

Plus d'informations sur <https://espacebelledonne.fr/contrat-vert-et-bleu/>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

